

## Les entrées et les sorties du travail autonome au Canada

André Beaucage and Elmustapha Najem

Volume 17, Number 1, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1008451ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1008451ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses de l'Université du Québec

ISSN

0776-5436 (print)

1918-9699 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Beaucage, A. & Najem, E. (2004). Les entrées et les sorties du travail autonome au Canada. *Revue internationale P.M.E.*, 17(1), 37-65.  
<https://doi.org/10.7202/1008451ar>

Article abstract

To have a thorough understanding of the growth of self-employment in Canada, not only is it necessary to understand what leads more and more people to engage in that particular type of employment, but also it is important to identify suitable conditions that retain them. The authors of this article propose a first examination of the importance and complexity of the entries into and exits from self-employment in Canada during the 1990. The emphasis is mainly on survival analysis in that status or why self-employment experiences last more or less. Their preliminary study of the self-employed workers transitions relies on Statistics Canada Survey of labour and income dynamics (SLID), for the period 1993-1998. Their results indicate that the annual transitions from and into self-employment are important. More self-employed workers leave than enter that status on average annually during the period under study. Yearly entries and exits of women are more predominant than men, suggesting a more unstable, indeed precarious, labour market experience for women. Entries result from situations often less suitable than those following the exits. Life tables, applied to the new self-employed workers of the period under study, reveal a rapid drop in their survival rate during the first 12 months of their experience, a drop that continues after, but at a much slower rate. That fall of the survival rate of self-employed workers is higher for women, for those younger or less educated, for those who work part-time or without the help of salaried employees, or those who work in the personal services industry or in the primary sector other than agriculture.

Notes de recherche

# Les entrées et les sorties du travail autonome au Canada

André BEAUCAGE  
Elmustapha NAJEM<sup>1</sup>  
Département de relations industrielles  
Université du Québec en Outaouais

---

## MOTS CLÉS

---

**Petites entreprises – Travail atypique – Travail autonome  
Analyse des transitions – Tables d’extinction**

---

---

## LES AUTEURS

ANDRÉ BEAUCAGE a obtenu un doctorat en relations industrielles de l'Université de Montréal après avoir complété des études de premier et de deuxième cycle en économique à l'Université McGill. Il est professeur au Département de relations industrielles de l'Université du Québec en Outaouais. Il a été directeur de ce département pendant plusieurs années et associé de près à la création de la plupart de ses programmes d'études. Adresse : Département de relations industrielles, Université du Québec en Outaouais, Pavillon Lucien-Brault, 101, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Québec, Canada, J8Y 3G5. Courriel : <andre.beaucage@uqo.ca>.

ELMUSTAPHA NAJEM est détenteur d'un doctorat en économique de l'Université de Montréal. Il est professeur au Département de relations industrielles de l'Université du Québec en Outaouais. Il s'intéresse particulièrement aux processus et systèmes de gestion des politiques publiques du travail, à la gestion de la diversité dans les politiques de dotation et de planification des ressources humaines ainsi qu'à la transformation des dispositifs de lutte contre le chômage et l'adaptation des programmes d'insertion et de formation. Adresse : Université du Québec en Outaouais, Département de relations industrielles, Pavillon Lucien-Brault, Université du Québec en Outaouais, 101, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Québec, Canada, J8Y 3G5. Courriel : <elmustapha.najem@uqo.ca>.

- 
1. Les auteurs remercient deux évaluateurs anonymes de la *Revue internationale PME* pour leurs suggestions et leurs commentaires constructifs sur une première version de cet article. Ils remercient également Statistique Canada pour leur avoir facilité l'accès à la banque interne de données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

## RÉSUMÉ

*Pour bien comprendre la croissance du travail autonome, il n'est pas seulement nécessaire de découvrir ce qui amène davantage de personnes dans ce statut particulier d'emploi, mais aussi de connaître les conditions qui favorisent la rétention de celles qui s'y aventurent. Les auteurs de cet article proposent un premier examen de l'importance et de la complexité des entrées et des sorties du travail autonome au Canada pendant les années 1990. L'accent est mis sur l'analyse de la survie ou de la pérennité dans ce statut d'emploi. Leur étude exploratoire des transitions des travailleurs autonomes se fonde sur les données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada pour la période 1993-1998. On constate que les transitions annuelles vers ou hors du travail autonome sont importantes. Les travailleurs autonomes sont plus nombreux à quitter ce statut d'emploi qu'à y entrer en moyenne chaque année pendant la période étudiée. Les entrées et les sorties plus nombreuses des femmes indiquent une plus grande instabilité, voire précarité, de leur expérience sur le marché du travail. Les entrées proviennent de situations antérieures souvent moins favorables que la destination des sorties, notamment dans le cas des femmes. Les tables d'extinction, appliquées aux nouveaux travailleurs autonomes, révèlent une chute rapide de leurs taux de survie pendant les 12 premiers mois de leur expérience, une chute qui se poursuit par la suite à un rythme de moins en moins rapide. Cette chute du taux de survie dans le travail autonome est plus forte pour les femmes, pour les travailleurs autonomes plus jeunes ou moins instruits, pour ceux qui travaillent à temps partiel ou sans l'aide de salariés ou qui œuvrent dans les services personnels ou les secteurs primaires autres que l'agriculture.*

## ABSTRACT

*To have a thorough understanding of the growth of self-employment in Canada, not only is it necessary to understand what leads more and more people to engage in that particular type of employment, but also it is important to identify suitable conditions that retain them. The authors of this article propose a first examination of the importance and complexity of the entries into and exits from self-employment in Canada during the 1990. The emphasis is mainly on survival analysis in that status or why self-employment experiences last more or less. Their preliminary study of the self-employed workers transitions relies on Statistics Canada Survey of labour and income dynamics (SLID), for the period 1993-1998. Their results indicate that the annual transitions from and into self-employment are important. More self-employed workers leave than enter that status on average annually during the period under study. Yearly entries and exits of women are more predominant than men, suggesting a more unstable, indeed precarious, labour market experience for women. Entries result from situations often less suitable than those following the exits. Life tables, applied to the new self-employed workers of the period under study, reveal a rapid drop in their survival rate during the first 12 months of their experience, a drop that continues after, but at a much slower rate. That fall of the survival rate of self-employed workers is higher for women, for those younger or less educated, for those who work part-time or without the help of salaried employees, or those who work in the personal services industry or in the primary sector other than agriculture.*

Revue internationale P.M.E., vol. 17, n° 1, 2004

© 2004 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca

Tiré de : *Revue internationale P.M.E.*, vol. 17, n° 1, sous la direction de Pierre-André Julien • PME1701N  
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

## RESUMEN

*Para comprender mejor el crecimiento del trabajo autónomo, no sólo es necesario descubrir lo que conduce de más en más a personas a este estatus particular de empleo, sino también, conocer las condiciones que favorecen la retención de aquéllas que se aventuran. Los autores de este artículo proponen un primer examen sobre la importancia y la complejidad de las entradas y salidas del trabajo autónomo en Canadá durante los años noventa. El énfasis es puesto sobre el análisis de la supervivencia o perennidad en este estatus laboral. Su estudio exploratorio de las transiciones de trabajos autónomos se basa en los datos longitudinales de la Encuesta sobre la Dinámica del Trabajo y del Ingreso (EDTR), realizada por el Ministerio de Estadísticas del Canadá entre 1993 y 1998. Constatamos que las transiciones anuales hacia dentro o fuera del trabajo autónomo son importantes. En promedio, durante cada año del período estudiado, el número de trabajadores autónomos que abandona este estatus de empleo es superior al que entra. En el caso de las mujeres, las entradas y las salidas son más numerosas, lo cual indica una inestabilidad más grande, incluso precaria, de su experiencia en el mercado laboral. Las entradas provienen de situaciones anteriores a menudo menos favorables que la destinación de las salidas, especialmente en el caso de las mujeres. Las tablas de extinción, aplicadas a los nuevos trabajadores autónomos, revelan una caída rápida de su tasa de supervivencia durante los doce primeros meses de su experiencia, una caída que se prolonga en seguida a un ritmo de menos en menos rápido. Esta caída de la tasa de supervivencia en el trabajo autónomo es más fuerte en el caso de mujeres, de trabajadores autónomos más jóvenes o menos instruidos, de personas que trabajan a tiempo parcial o sin la ayuda recibida por los trabajadores asalariados, o de aquéllos que trabajan en la industria de servicios personales o del sector primario, salvo el de la agricultura.*

## ZUSAMMENFASSUNG

*Um das Wachstum der unabhängigen Arbeit fundiert zu erfassen, ist es einerseits notwendig die Gründe aufzuzeigen, welche die Personen für diese besondere Beschäftigungsform motiviert. Andererseits sind aber auch die Bedingungen aufzuzeigen, wieso Personen diese Beschäftigungsform nicht wählen. Die Autoren dieses Artikels schlagen eine erste Prüfung von Bedeutung und Komplexität der unabhängigen Arbeit während der neunziger Jahre in Kanada vor. Ein besonderes Gewicht wird auf die Analyse der Überlebensfähigkeit beziehungsweise der Dauerhaftigkeit dieser Beschäftigungsform gelegt.*

*Die Sondierungsstudie über den Übergang zur unabhängigen Arbeit basiert auf den Langzeitdaten von Untersuchungen über die Arbeitsdynamik und des Einkommens (EDTR) der Statistik Kanadas für die Periode 1993-1998. Man stellte fest, dass der jährliche Zuwachs an selbständigen Arbeitsformen bedeutend sind. Mehr und mehr Mitarbeiter verlassen ihr Angestelltenstatut zugunsten einer unabhängigen Form.*

*Die zahlreicheren Übergänge in die Selbständigkeit bei den Frauen und gleichzeitig die hohe Quote, welche die unabhängige Arbeitsform aufgeben, belegen eine größere Unbeständigkeit beziehungsweise eine Unsicherheit der Frauen auf dem Arbeitsmarkt. Die Selbständigkeit wird oft gewählt aus einer negativen*

*wirtschaftlichen Situation. Die verschiedenen Statistiken enthüllen einen schnellen Rückgang der Überlebensrate (Quote von Selbständigen, welche die unabhängige Form aufgeben) während der zwölf ersten Monate der Selbständigkeit. Eine Tendenz, welche später in einem immer langsameren Rhythmus fortgesetzt wird. Diese stärkere Rückgang der Überlebensrate ist zu verzeichnen bei Frauen, bei jüngeren oder weniger ausgebildeten Selbständigen, bei halbtags Arbeitstätigen, bei Aktivitäten im Bereich der persönlichen Dienstleistungen und bei Aktivitäten im primären Sektor (ausgenommen der Landwirtschaft).*

## Introduction

Utilisant les données transversales de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, plusieurs observateurs ont souligné la forte croissance du travail autonome en terre canadienne ces dernières décennies (Cohen, 1996 ; Manser et Picot, 1999 ; Picot et Heisz, 2000 ; Statistique Canada, 1997b). Ce phénomène n'est toutefois pas particulier au Canada, bien qu'il ne se soit pas généralisé à l'ensemble des pays industrialisés (OCDE, 2000). De plus, les données de l'EPA relatives aux années 2000 et 2001 semblent indiquer un renversement de tendance au Canada. Pour comprendre cette croissance presque ininterrompue du travail autonome depuis les années 1970, il n'est pas seulement nécessaire de savoir ce qui amène davantage de personnes à intégrer ce statut particulier d'emploi, mais aussi de comprendre les conditions qui favorisent la rétention de celles qui s'y aventurent malgré les bénéfices pécuniaires moindres qu'elles en retirent bien souvent.

Il existe néanmoins peu de recherches canadiennes sur la nature complexe des transitions vers et hors du travail autonome (Kuhn et Schuetze, 1998 ; Lin, Picot et Yates, 1999 ; Simpson et Sproule, 1998). Les études semblables sur l'expérience des autres pays industrialisés sont également peu nombreuses (Carrasco, 1999 ; Evans et Leighton, 1989 ; Fairlie, 1999 ; Taylor, 1999). Ces quelques travaux nous indiquent toutefois que les entrées et les sorties du travail autonome sont importantes et que les expériences dans ce statut d'emploi sont d'une longévité fort variable. Les taux de sortie relativement élevés du travail autonome dans les premières années mettent en évidence le caractère risqué de l'expérience. La création, la gestion et le développement d'une entreprise dépendent à la fois des qualités de l'entrepreneur et des conditions plus ou moins favorables dans lesquelles il opère. Les « taux élevés d'échec » des entreprises, notamment celles de petites tailles, sont là pour le démontrer (Baldwin *et al.*, 2000).

Les écarts entre les estimations des entrées et des sorties du travail autonome s'expliquent en grande partie par des définitions différentes de ce statut d'emploi, par la nature des transitions observées ou des périodes considérées. Le travail autonome ou indépendant embrasse des réalités sociologiques plus ou moins étendues selon la conception que s'en font les chercheurs ou les organismes gouvernemen-

taux responsables des enquêtes et des statistiques sur le travail<sup>2</sup>. Les discussions sur la définition de ce statut d'emploi portent essentiellement sur les dimensions suivantes : la nature de la rémunération de ces travailleurs, le nombre de leurs donneurs d'ouvrage et leur plus ou moins grande dépendance de ces derniers, leur participation directe au processus de production du bien ou du service et leur capacité de choisir les moyens de production et le type d'organisation du travail<sup>3</sup>.

Le travailleur autonome ou indépendant est souvent défini comme celui ou celle qui assume les responsabilités et les risques associés au financement et à la promotion de son produit (recherche de clients), ainsi qu'au contrôle des différentes étapes de sa production auxquelles il participe directement. Ses revenus proviennent essentiellement des bénéfices retirés de la vente des biens ou services qu'il produit seul ou avec l'aide d'employés et non du salaire versé par un ou des employeurs. Dans cet article, la définition du travail autonome est celle relativement large retenue par Statistique Canada dont nous analysons les données. Dans son enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Statistique Canada demande aux personnes interrogées de situer leurs occupations principale ou secondaire selon trois statuts d'emploi : « travailleur rémunéré », « travailleur autonome » ou « travailleur familial non rémunéré »<sup>4</sup>. Si le répondant ou la répondante inscrit « travailleur autonome », il lui est alors demandé de préciser si son entreprise est constituée en société ou non et s'il avait des aides rémunérés ou non.

Les intervieweurs reçoivent préalablement une formation de Statistique Canada afin d'aider les répondants à faire les choix appropriés, notamment celui de leur statut d'emploi. Cette formation implique que Statistique Canada se soit donné une définition des concepts utilisés lors des entretiens téléphoniques avec

2. La définition du travail autonome pourra aussi varier à l'intérieur d'une même juridiction, selon la législation considérée ou l'interprétation qui en est proposée par la jurisprudence (Dagenais, 1998 ; Linder, 1992 ; Roy, 1997).
3. Pour une discussion plus élaborée du concept de travail autonome ou indépendant voir : Aronson (1991), Linder (1992), OCDE (2000), Steinmetz et Wright (1989) ou Roy (1997).
4. Voir, par exemple, le *Questionnaire de l'interview sur le travail pour l'EDTR – janvier 1998*, n° 98-03 au catalogue, Statistique Canada, février 1998 ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)). Le terme « travailleur rémunéré » comprend tous les travailleurs salariés à l'emploi d'une entreprise. Quant au « travailleur familial non rémunéré », il est défini comme celui qui accomplit « un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui » (Statistique Canada, 2001, p. 5). Ces travailleurs familiaux comptent pour une très faible proportion de la population active (moins de 0,5 %) et n'ont pas été considérés dans la présente analyse. Leurs activités sur le marché du travail étant généralement associées à celles de certains travailleurs autonomes, la nature des relations entre ces deux groupes mériterait d'être examinée dans le cadre d'une autre étude.

les répondants de l'EDTR ou de l'EPA<sup>5</sup>. Ainsi, les travailleurs autonomes ou indépendants sont définis comme des « propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel » (Statistique Canada, 2001, p. 16). Ces entreprises peuvent être constituées en société ou non. Dans ce dernier cas, les travailleurs autonomes peuvent être des « travailleurs indépendants qui n'ont pas d'entreprise (par exemple, gardiennes d'enfants et livreurs de journaux) ». Enfin, dans chaque cas, ils peuvent être des employeurs ou travailler à leur compte sans aide rémunéré<sup>6</sup>.

L'objectif de cet article est de présenter un premier examen longitudinal des transitions vers et hors du travail autonome au Canada sur une période de six ans. Nous espérons élargir la connaissance de l'importance de ces transitions et des conditions qui amènent des travailleurs autonomes à abandonner rapidement leur expérience, alors que celle d'autres travailleurs connaît une certaine pérennité. Après une brève présentation des données de l'EDTR et de l'évolution du nombre de travailleurs autonomes canadiens entre 1993 et 1998, la dynamique des entrées et des sorties annuelles du travail autonome est ensuite discutée dans le cas des hommes et des femmes et pour les six années de la période d'observation. La section suivante de l'article est consacrée à l'étude des taux de survie dans ce statut d'emploi en utilisant les tables d'extinction de l'analyse des transitions et en stratifiant cette fonction de survie selon certaines covariables pertinentes. Nos résultats sont ensuite comparés à ceux de quelques études sur les transitions vers et hors du travail autonome. Dans la conclusion, nous résumons les principales observations de notre recherche exploratoire pour ensuite proposer deux pistes pour des recherches ultérieures.

- 
5. Les intervieweurs de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) sont généralement choisis parmi les intervieweurs de l'Enquête sur la population active (EPA). Ils doivent donc répondre dans les deux cas aux questions des répondants sur le statut d'emploi. Pour une brève discussion de la définition du travail autonome par Statistique Canada, voir Statistique Canada, 1997b, p. 5 et 6.
  6. Statistique Canada (1997b) a choisi de considérer les propriétaires actifs d'entreprises constituées en société comme des travailleurs autonomes, même si leur rémunération comprend un salaire qui leur est versé par leur entreprise. Le nombre d'employés de l'entreprise (constituée ou non en société) du travailleur autonome n'est pas un des critères utilisés pour déterminer si une personne est comprise dans ce statut particulier d'emploi. Néanmoins, en 1996, les deux tiers des travailleurs autonomes employeurs avaient moins de 5 employés et un autre quart de 5 à 14 employés.

Revue internationale P.M.E., vol. 17, n° 1, 2004

## 1. L'évolution du travail autonome selon les données de l'EDTR

Nous analysons dans cet article les transitions des personnes dont le travail autonome a été la principale occupation sur le marché du travail canadien pendant une certaine période de temps entre 1993 et 1998. Cet échantillon de personnes a été tiré des données longitudinales de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada. Cette banque de données comprend une abondance de renseignements sur l'évolution des activités et de l'expérience des Canadiens à l'égard du marché du travail, sur la nature de leur(s) emploi(s) et de leurs revenus et sur leurs caractéristiques personnelles et familiales (Statistique Canada, 1997a). Ces renseignements ont été obtenus auprès d'un premier panel de 15 000 ménages, soit environ 31 000 adultes de 16 ans et plus suivis sur la période 1993-1998<sup>7</sup>. Ce recueil d'informations auprès des membres adultes des ménages s'est effectué par entrevue téléphonique assistée par ordinateur deux fois par année pendant six ans : une première entrevue, en janvier, sur le contexte et les conditions de travail et de vie familiale des membres de la famille pour l'année précédente et une seconde, en mai, sur leurs revenus également de l'année précédente. Ces 12 entrevues de suivi ont été précédées d'une entrevue préliminaire auprès des adultes de chaque famille afin de recueillir des informations de base sur tous les membres de chaque unité familiale.

Le tableau 1 présente l'évolution du nombre estimé de Canadiens ayant le travail autonome ou le travail salarié comme occupation principale ou secondaire pour chacune des années de l'enquête auprès de ce premier panel<sup>8</sup>. On recense en moyenne annuellement près de deux millions de personnes qui ont le travail autonome comme occupation principale et un peu moins de un demi-million qui ont ce statut d'emploi comme occupation secondaire. Un peu plus du tiers de ces travailleurs autonomes sont des femmes. On observe également que près de 12 millions

7. En plus de ces répondants de 16 ans et plus, les membres plus jeunes de leurs familles et les cohabitants qui se sont ajoutés à la suite de l'évolution de la situation familiale viennent constituer l'ensemble des quelque 40 000 sujets longitudinaux de chacun des panels de l'EDTR (voir Statistique Canada, 1997a, et Lévesque et Franklin, 2000). Un deuxième panel de taille semblable s'est ajouté en 1996 pour une autre période de six années ainsi qu'un troisième en 1999. Ces échantillons représentatifs ont été tirés des ménages sortants de l'Enquête sur la population active (EPA).
8. L'occupation ou l'emploi principal (*mnjob28*) est celui où le répondant a passé le plus grand nombre d'heures pendant l'année de référence. On ne peut additionner le nombre d'occupations principales et secondaires étant donné qu'elles sont souvent détenues par la même personne en même temps ou à des moments différents pendant la période de référence. Si une proportion non négligeable (30 %) des emplois principaux sont occupés à temps partiel (moins de 30 heures par semaine), les emplois secondaires à temps complet (30 heures et plus) sont évidemment beaucoup plus rares.



de personnes avaient un emploi salarié comme occupation principale en moyenne annuellement entre 1993 et 1998, alors qu'un peu moins de trois millions étaient des salariés dans une occupation secondaire.

TABLEAU 1  
Évolution de l'importance des travailleurs autonomes (TA) au Canada

Année	(1) TA occupation principale	(2) TA occupation secondaire	(3) Salarié occupation principale	(4) Salarié occupation secondaire	(5) (1) en % de (1) + (3)	(6) (2) en % (2)+ (4)
1993	1 974 898	409 696	10 721 303	2 273 372	15,6	15,3
1994	2 003 293	399 801	11 597 868	2 748 787	14,7	12,7
1995	2 025 247	540 629	11 863 658	2 728 479	14,6	16,5
1996	1 944 095	569 235	12 258 445	2 912 474	13,7	16,3
1997	1 866 784	526 732	12 599 179	3 167 451	12,9	14,3
1998	1 793 577	454 723	12 669 875	3 118 256	12,4	12,7
Moyennes annuelles	1 934 649	483 469	11 951 721	2 824 803	13,9	14,6

Note : Les estimations du nombre de travailleurs autonomes et de salariés (variable *clwkr1*) pour l'ensemble du Canada ont été obtenues en utilisant la variable poids *ailgw26* fournie par Statistique Canada pour tenir compte de l'échantillonnage des répondants.

Source : Statistique Canada, données internes pondérées du premier panel de l'EDTR, 1993-1998.

Par rapport à la population occupée, l'importance relative des personnes dont le travail autonome est l'occupation principale (colonne 5) a diminué pendant la période d'observation, notamment pendant les deux dernières années. Quant à ceux et celles dont le travail autonome est une occupation secondaire, leur importance relative (colonne 6) suit une évolution moins linéaire, bien que les années 1997 et 1998 semblent être également caractérisées par une baisse significative de leur part des occupations secondaires. Cette baisse de l'importance relative des travailleurs autonomes, ayant une occupation principale ou secondaire dans les dernières années de la période d'observation, résulte à la fois d'une réduction du nombre de ces travailleurs et d'une augmentation de celui des salariés dans les deux types d'occupation.

Les données de l'enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada indiquent toutefois que le nombre de travailleurs autonomes canadiens est passé de 1,1 million en 1976 à 2,3 millions en 2001. Cette croissance a été soutenue jusqu'au sommet de 2,4 millions de personnes en 1999, si l'on fait exception d'une légère baisse de 1,5 % des effectifs en 1986. Les deux premières années du nouveau millénaire nous amènent néanmoins deux baisses consécutives du nombre de travailleurs autonomes : 1,6 % en 2000 et 4,3 % en 2001. Pendant la même période de 25 ans, la croissance de l'emploi salarié a été moins forte et moins soutenue. L'EPA rapporte que le nombre de travailleurs salariés est passé de 8,6 millions à

12,8 millions, une augmentation de 49 % comparativement à 115 % pour les travailleurs autonomes. L'importance relative des travailleurs autonomes progresse ainsi de 10,8 % à 15,1 % de l'emploi total de 1976 à 2001, après être passée par un sommet de 16,7 % en 1998.

L'EDTR montre plutôt un déclin du travail autonome comme occupation principale au Canada dès le milieu des années 1990, alors qu'il faut attendre le début du nouveau millénaire pour observer le même phénomène avec les données de l'EPA. Une explication probable de ce décalage des deux tendances découlerait d'une méthode de calcul différente de l'emploi ou de l'occupation principale dans les deux enquêtes de Statistique Canada. Cette différence méthodologique viendrait ainsi modifier notre perception de l'effet possible de la conjoncture économique sur l'évolution du travail autonome pendant la période 1993-1998 (Beaucage et Najem, 2002). En effet, nos estimations fondées sur l'EDTR retiennent les emplois principaux occupés par les individus du même échantillon de référence pour chaque année étudiée (données longitudinales). Quant aux estimations basées sur l'EPA, Statistique Canada utilise les emplois principaux occupés pendant la période de référence de chaque enquête mensuelle auprès d'un échantillon qui est renouvelé progressivement et complètement à chaque six mois. Ces observations servent ensuite au calcul des moyennes annuelles des statuts d'emploi (données transversales). Pour chaque enquête, l'occupation ou l'emploi principal est déterminé essentiellement par le nombre d'heures travaillées pendant la période de référence, annuelle (EDTR) ou mensuelle (EPA).

Il découle de cette différence méthodologique que si un plus grand nombre de travailleurs autonomes ont occupé simultanément ou successivement un ou des emplois salariés pendant la même année et s'ils consacrent plus d'heures aux emplois salariés sur l'ensemble de l'année, mais pas nécessairement pendant certains mois de l'année, le nombre de travailleurs autonomes devrait être moins important lorsque l'occupation principale est définie sur une base annuelle (EDTR) plutôt que mensuelle (EPA). Dans ce sens, l'accélération de la reprise économique après le milieu des années 1990 aurait pu favoriser un plus grand nombre de transitions vers l'emploi salarié en cours d'année ou un cumul plus répandu d'emplois salariés et de travail autonome avec prépondérance du salariat en termes d'heures travaillées sur l'ensemble de l'année, mais pas pendant certains mois de l'année.

Nous avons effectivement estimé, avec les données longitudinales de l'EDTR (tableau 1), une augmentation importante du nombre de personnes ayant le travail autonome comme occupation secondaire à partir de 1995, à savoir de 400 000 en 1993 et 1994 à plus de 500 000 pour les autres années de la période. En fait, le nombre d'emplois autonomes secondaires augmente fortement en 1995 et 1996 pour ensuite décroître sans toutefois revenir au niveau des années 1993 et 1994. Nous avons également constaté une croissance relativement importante du nombre

de personnes ayant un emploi salarié comme occupation secondaire entre 1993 et 1998. Cette croissance a néanmoins été plus progressive tout au long de la période d'observation.

L'examen de l'importance des transitions annuelles d'entrée et de sortie de ce statut d'emploi pendant cette période de reprise économique devrait nous permettre de pousser plus loin la vérification de la pertinence de cette hypothèse d'une diminution du travail autonome comme emploi principal lors d'une conjoncture économique plus favorable. Une amélioration de la situation économique qui génère davantage d'emplois salariés de qualité pourrait favoriser une diminution des entrées dans le travail autonome et une hausse des sorties de ce statut d'emploi vers le salariat.

## 2. Les entrées et les sorties du travail autonome

Les données du tableau 1 précisent le type d'occupation de la main-d'œuvre pendant une année de référence. Ces données de situations sont le résultat d'un ensemble relativement complexe de transitions de la population active entre les différents statuts d'emploi, le chômage ou à l'extérieur du marché du travail entre différents états, notamment les études à temps plein, la famille ou la retraite. Le tableau 2 nous fournit un portrait des entrées et des sorties du travail autonome pour chaque année de la période d'observation<sup>9</sup>. Nous nous intéressons encore ici aux répondants du premier panel de l'EDTR dont le travail autonome est l'occupation principale pendant l'année de référence. On observe que le nombre et le taux des sorties sont plus élevés annuellement que le nombre et le taux des entrées, à l'exception de 1994. Pour l'ensemble des années, nous avons calculé 2 973 220 sorties, pour un taux moyen de sortie de 30 % sur le nombre de travailleurs autonomes de l'année de départ, et 2 791 900 entrées pour un taux moyen d'entrée de 29 % sur les effectifs du travail autonome de l'année d'arrivée<sup>10</sup>.

9. Les entrées et les sorties correspondent aux changements de statut principal de l'individu sur le marché du travail (salarié, travailleur autonome, travailleur familial) ou à l'extérieur du marché du travail (inactivité). Le travailleur autonome qui vend son entreprise pour devenir salarié est enregistré comme une sortie, même si son entreprise continue à prospérer avec un autre propriétaire travailleur autonome (considéré comme une entrée si ce dernier est un nouveau travailleur autonome).

10. En se basant sur les données longitudinales tirées des feuillets T1 de Revenu Canada pour la période 1981 à 1995, Lin, Picot et Yates (1999) obtiennent des flux bruts moyens d'entrée et de sortie du travail autonome de 22 % et 20 % respectivement. Ils obtiennent toutefois des estimations du nombre de travailleurs autonomes très inférieures à celles obtenues avec l'EPA ou l'EDTR pour les mêmes années.

TABLEAU 2  
Sorties et entrées dans le travail autonome (TA occupation principale)

Nombre de TA total : hommes (H) femmes (F)	Type de transition	Total des sorties et des entrées	Pourcentage des sorties et des entrées*	Sorties et entrées des hommes	Pourcentage des sorties et des entrées des hommes*	Sorties et entrées des femmes	Pourcentage des sorties et des entrées des femmes*
<b>1993</b>							
1 974 898	Sorties	670 839	34,0	362 342	28,2	308 497	44,7
H : 1 284 112	Entrées	699 234	34,9	443 141	32,5	256 093	40,1
F : 690 786							
<b>1994</b>							
2 003 293	Sorties	491 340	24,5	267 961	19,6	223 380	35,0
H : 1 364 911	Entrées	513 294	25,3	295 969	21,2	217 326	34,4
F : 638 382							
<b>1995</b>							
2 025 247	Sorties	605 430	29,9	366 658	26,3	238 772	37,8
H : 1 392 919	Entrées	524 278	27,0	294 756	22,3	229 522	36,8
F : 632 328							
<b>1996</b>							
1 944 095	Sorties	611 741	31,5	373 112	28,2	238 629	38,3
H : 1 321 016	Entrées	534 431	28,6	290 918	23,5	243 513	38,8
F : 623 078							
<b>1997</b>							
1 866 784	Sorties	593 870	31,8	344 525	27,8	249 344	39,7
H : 1 238 823	Entrées	520 663	29,0	288 291	24,4	232 372	38,0
F : 627 962							
<b>1998</b>							
1 793 577	Sorties	_____	_____	_____	_____	_____	_____
H : 1 182 588	Entrées	_____	_____	_____	_____	_____	_____
F : 610 990							
<b>1993-1998</b>							
<b>11 607 894</b>	<b>Sorties</b>	<b>2 973 220</b>	<b>30,3</b>	<b>1 714 598</b>	<b>26,0</b>	<b>1 258 622</b>	<b>39,2</b>
<b>H : 7 784 369</b>	<b>Entrées</b>	<b>2 791 900</b>	<b>29,0</b>	<b>1 613 075</b>	<b>24,8</b>	<b>1 178 826</b>	<b>37,6</b>
<b>F : 3 823 526</b>							

\* Le pourcentage des sorties est calculé sur le nombre de TA de l'année de départ et celui des entrées l'est sur le nombre de TA de l'année d'arrivée.

Source : Statistique Canada, données internes pondérées du premier panel de l'EDTR, 1993-1998.

On peut aussi constater, pour les mêmes années, que les taux annuels de sortie et d'entrée des femmes sont plus élevés que ceux des hommes. En effet, le taux moyen de sortie des femmes se situait à 39 % contre 26 % pour les hommes, alors que leurs taux moyens d'entrée étaient respectivement de 38 % et de 25 %. Environ les trois quarts des effectifs de travailleuses autonomes dans un emploi principal se renouvellent donc en moyenne annuellement, contre la moitié de ceux des travailleurs autonomes. La situation des femmes sur le marché du travail et dans le travail autonome semble plus instable, voire plus précaire.

Pour l'ensemble de la période considérée, les sorties des hommes et des femmes du travail autonome sont donc de 6 % à 7 % plus élevées que leurs entrées dans ce statut d'emploi. Dans le cas des femmes, le nombre de sorties après 1993 se rapproche de celui des entrées d'une année à l'autre, alors que pour les travailleurs autonomes l'importance relative des sorties par rapport aux entrées augmente de façon marquée avec l'amélioration de la conjoncture économique, notamment à partir de 1995. En effet, le ratio des sorties sur les entrées des hommes dans ce statut d'emploi passe de 0,82 en 1993 à plus de 1,20 après 1994, alors que ce ratio fluctue autour de 1,0 dans le cas des femmes après 1993. L'amélioration graduelle de la conjoncture économique semble donc favoriser davantage les sorties que les entrées dans le travail autonome dans le cas des hommes, alors que les transitions plus importantes des femmes semblent être moins directement liées à l'évolution du contexte économique. Toutefois, pour mieux saisir l'incidence de ces transitions, il est nécessaire de préciser l'origine des entrées et les destinations des sorties du travail autonome. Est-ce que ces hommes et ces femmes améliorent leur situation en optant pour le travail autonome ou en quittant ce statut d'emploi ?

Si l'on considère d'abord la situation antérieure des nouveaux travailleurs autonomes de la période 1993-1998, le tableau 3 nous révèle que moins de 40 % de ces personnes ont été occupées pendant toute l'année qui a précédé leur entrée dans ce statut d'emploi et que près de 15 % ont été à l'extérieur du marché du travail (« inactives ») ou en chômage toute l'année. Enfin, un peu plus du quart de ces personnes ont vécu l'alternance entre une occupation quelconque sur le marché du travail<sup>11</sup> et le chômage ou l'inactivité pendant l'année avant celle de leur entrée dans le travail autonome. Ainsi, près des deux tiers de ces nouveaux travailleurs autonomes ont été occupés une partie de l'année ou toute l'année avant leur entrée dans ce statut d'emploi<sup>12</sup>. La situation antérieure des femmes se distingue toutefois nettement de celle des hommes. Elles étaient moins présentes sur le marché du travail et, lorsqu'elles l'étaient, elles occupaient moins souvent des emplois toute l'année. En outre, elles se retrouvaient plus fréquemment à l'extérieur du marché du travail ou en chômage toute l'année ou une partie de l'année.

Quant aux sorties du travail autonome, le tableau 3 montre que, pour l'ensemble de ces travailleurs autonomes ayant quitté leur statut d'emploi entre 1993 et 1998, près des trois quarts ont été occupés toute l'année ou, à un degré moindre, une partie de l'année qui a suivi leur sortie. Moins de 14 % de ces 2 973 220 sortants ont été inactifs ou en chômage pendant toute l'année après leur départ du

- 
11. Ces occupations quelconques peuvent être celles de salarié, de travailleur familial ou de travailleur autonome dans une occupation secondaire.
  12. Il faut toutefois noter qu'un répondant sur cinq ne connaissait pas son statut antérieur ou alors son cas était classé sans objet. L'analyse des pourcentages ajustés après avoir retiré ces cas d'absence de réponses nous amène néanmoins à des conclusions similaires.

TABLEAU 3  
**Répartition en pourcentage de la situation sur le marché de l'emploi pendant l'année avant l'entrée ou celle après la sortie du travail autonome, emploi principal, Canada 1993-1998**

Statut d'activité annuel ( <i>alfst28</i> )	Année avant l'entrée dans le travail autonome			Année après la sortie du travail autonome		
	Global	Hommes	Femmes	Global	Hommes	Femmes
Occupé toute l'année	38,9	40,2	37,1	53,4	55,1	51,1
Occupé et en chômage ou inactif une partie de l'année	25,3	26,2	24,0	20,9	20,1	22,1
En chômage toute l'année	3,4	2,9	4,1	2,1	2,0	2,2
Inactif toute l'année	10,0	5,2	16,4	10,4	7,1	14,8
En chômage et inactif une partie de l'année	1,8	1,2	2,7	1,1	0,7	1,7
Ne sait pas ou ne s'applique pas	20,6	24,3	15,6	12,1	14,9	8,2
Total des transitions annuelles entre 1993 et 1998 en milliers	2 792	1 613	1 179	2 973	1 715	1 259

Source : Statistique Canada, données internes pondérées du premier panel de l'EDTR, 1993-1998.

Les pourcentages indiquent la répartition des statuts d'activité annuels des hommes, des femmes et des deux groupes ensemble (global) pendant l'année avant l'entrée ou après la sortie d'un travail autonome comme occupation principale. Les pourcentages ajustés de la répartition pour ne pas tenir compte des « ne sait pas ou sans objet » donnent des écarts semblables entre les situations des hommes et des femmes.

travail autonome. La majorité de ces sorties ont donc débouché sur des emplois occupés toute l'année<sup>13</sup>. Si après la sortie du travail autonome l'écart entre les statuts d'activité des hommes et des femmes est moins grand qu'avant l'entrée, ces dernières vont tout de même connaître des situations plus fréquentes de chômage ou de retrait de la population active. Le tableau 3 révèle donc que les entrées dans le travail autonome proviendraient de situations moins favorables que la destination des sorties : une plus faible proportion des entrants était occupée au préalable toute l'année et une plus forte proportion était à l'extérieur du marché du travail ou en chômage toute l'année. Ces situations relativement moins favorables étaient davantage vécues par les femmes<sup>14</sup>.

13. Encore une fois, il faut souligner que 12 % des répondants ne pouvaient préciser leur statut d'emploi ou étaient classés comme des cas sans objet.

14. Pour mieux saisir la nature des sorties du travail autonome, nous avons également étudié le cas des travailleurs et travailleuses autonomes qui ont quitté avant d'avoir complété leur première année d'expérience (Najem et Beaucage, 2002). Après leur sortie du travail autonome, ces travailleurs et travailleuses autonomes « éphémères » se retrouvent dans une situation plus précaire sur le marché du travail, une précarité qui, encore une fois, affecte davantage les femmes. Ces dernières sont majoritaires parmi ces « éphémères » alors qu'elles ne représentent que le tiers des travailleurs autonomes canadiens.

Les transitions des femmes vers et hors du travail autonome sont donc relativement plus importantes que celles des hommes. Toutefois, leur passage dans ce statut d'emploi semble moins améliorer leur sort sur le marché du travail. Leurs transitions seraient aussi favorisées par des considérations autres que les variations de la conjoncture économique et la situation plus ou moins favorable du marché du travail qui en découle. Dans le cas des hommes, les sorties du travail autonome conduisent plus souvent à des emplois occupés toute l'année et sont plus corrélées à une amélioration de la conjoncture économique. Avec l'accélération de la reprise économique au milieu des années 1990, les sorties des hommes du travail autonome se sont accrues de façon significative, alors que leurs entrées dans ce statut d'emploi ont plutôt stagné, voire légèrement régressé. Comme les hommes représentent les deux tiers des travailleurs autonomes entre 1993 et 1998 et sont responsables pour près de 60 % de l'ensemble des transitions, on comprend mieux que l'importance globale du travail autonome ait diminué à partir du milieu des années 1990 selon les données de l'EDTR. En somme, la reprise économique a davantage provoqué les sorties que favorisé les entrées dans ce statut atypique d'emploi.

### 3. La pérennité des expériences de travail autonome

Pour expliquer la croissance du travail autonome, la plupart des observateurs ont cherché à comprendre les raisons et les circonstances qui amènent davantage de personnes à adhérer à ce statut d'emploi (Aronson, 1991 ; Beaucage et Légaré, 2000 ; Boden, 1999 ; Dana, 1997). Étant donné l'importance des sorties du travail autonome que nous révèlent les données longitudinales relatives au contexte canadien des années 1993-1998, il nous semble essentiel de pouvoir aussi apprécier ce qui contribue à la pérennité de ces nouvelles entreprises pour bien comprendre l'évolution du phénomène. Il est nécessaire d'évaluer la durée des expériences de travail autonome et, surtout, les raisons et les circonstances particulières qui amènent certaines personnes à persister dans ce statut d'emploi par rapport à celles qui le quittent relativement rapidement.

Nous avons donc choisi d'étudier de plus près la durée de la survie dans ce statut d'emploi. Notre examen a porté sur les quelque 1,29 million de premières expériences de travail autonome défini comme emploi principal et ayant débuté entre le 1<sup>er</sup> janvier 1993 et le 31 décembre 1998<sup>15</sup>. Nous avons estimé sur la base

---

15. Cette estimation du nombre de nouvelles entrées (1 291 931) dans le travail autonome est inférieure à celle des entrées du tableau 2 (2 791 900), car elle ne tient pas compte du cas des travailleurs autonomes ayant fait leur première expérience avant 1993 et des expériences de travail autonome qui se seraient répétées entre 1993 et 1998.

d'intervalles mensuels<sup>16</sup> les probabilités ou les taux cumulés de survie et de sortie de ces premières expériences de travail autonome pendant cette période d'observation. Le taux cumulé de survie  $s_x$  pour une certaine durée (mois  $x$ ) est égal au taux cumulé de survie pour l'intervalle antérieur (mois  $x - 1$ ) multiplié par la probabilité de survivre  $p_x$  à la durée de l'intervalle examiné (mois  $x$ ) :

$$s_x = (s_{x-1}) * (p_x) \text{ (équation 1)}$$

où  $p_x = 1 - (T_x / N_x)$ ,  $T_x$  étant le nombre de transitions et  $N_x$  la population à risque au début de l'intervalle étudié (mois  $x$ ). Quant au taux cumulé de transitions  $t_x$ , il est défini par l'équation suivante :

$$t_x = 1 - s_x = 1 - [(s_{x-1}) * (p_x)] \text{ (équation 2)}^{17}$$

Nos estimations ont été obtenues par le calcul des tables d'extinction de l'analyse de survie avec le logiciel SAS version 8<sup>18</sup>.

Étant donné que notre objectif est d'estimer la proportion de ceux qui poursuivent avec un certain succès leur expérience par rapport à ceux qui décident d'y mettre fin parce qu'elle se révèle trop peu rentable ou insatisfaisante à leurs yeux, nous avons défini les observations suivantes comme des cas tronqués à droite : ceux ou celles qui n'avaient pas encore quitté leur première expérience de travail autonome comme emploi principal à la fin de la période d'observation (au 31 décembre 1998), qui l'avaient quitté pour prendre leur retraite ou qui avaient été obligés de le faire pour des raisons de force majeure comme la maladie ou autre cause d'invalidité. Les autres raisons de sortie, associées par les répondants à leur travail ou à leur vie personnelle (retour aux études) ou familiale (maternité, soin des enfants ou des parents ou déménagement de la famille) ou encore non précisées par ces derniers, ont été considérées comme une indication des difficultés économiques de l'expérience de travail autonome ou de ses conditions d'exercice

16. Les intervalles mensuels sont mesurés par la variable *jobdur9* de l'EDTR.

17. Le calcul de ces probabilités ou taux cumulés de transition ou de sortie est très différent du calcul des taux de sortie du tableau 2. On tient compte ici du taux cumulé de sortie du mois antérieur et de l'évolution de la population à risque étant donné les cas tronqués. Au tableau 2, le taux de survie annuel est un simple rapport en pourcentage entre le nombre de sorties du travail autonome pendant une année sur le nombre de personnes dans ce statut d'emploi au début de l'année, peu importe la raison de la sortie. Le travail autonome considéré dans chaque cas est celui de l'emploi principal pendant la période de référence.

18. Pour une présentation plus détaillée des équations et des calculs des différentes fonctions et statistiques des tables de survie, voir Tabachnick et Fidell (2001). Les auteurs nous présentent également une comparaison des analyses de survie produites avec l'aide de trois logiciels : SPSS, SAS et SYSTAT.



insatisfaisantes ou inadaptées aux exigences de la vie de certains travailleurs autonomes. Dans cette perspective, la notion d'échec ou d'insuccès de l'expérience n'est pas associée ici uniquement aux difficultés économiques ou financières de celle-ci ; elle comprend également l'incapacité à concilier les conditions ou les exigences du travail autonome avec les aspirations et les obligations personnelles et familiales de certaines personnes qui tentent l'expérience<sup>19</sup>.

Les cas tronqués à droite que nous retenons sont donc ceux des personnes qui n'avaient pas complété leur expérience de travail autonome à la fin de la période 1993-1998 et celles qui l'avaient interrompue pour cause de retraite ou d'invalidité. Cette troncature des cas étudiés affecte le calcul du taux cumulé de survie  $s_x = (s_{x-1}) * (p_x)$  par son impact sur la probabilité de survivre  $p_x$  à la durée de l'intervalle examiné (mois  $x$ ). En effet, la troncature affecte l'estimation de la population à risque au début de l'intervalle étudié ( $N_x$ ), et ainsi le calcul de  $p_x = 1 - (T_x / N_x)$  et celui des équations 1 et 2. Cette population à risque  $N_x$  est la somme des survivants et de la moitié des cas tronqués au début de l'intervalle étudié :  $N_x = \text{Survivants}_{x-1} + (\text{cas tronqués}_x / 2)$ .

Rappelons que nous ne considérons ici que les expériences de travail autonome comme occupation principale des personnes de 16 à 69 ans. Comme l'indique le tableau 4, les raisons qui ont amené les répondants à mettre fin à leur expérience de travail autonome sont, par ordre d'importance, les suivantes : celles associées au travail lui-même (67,9 %), les autres raisons non précisées (16,8 %), les études (7,2 %), les raisons familiales (4,3 %), la maladie ou autre incapacité (2,0 %) et la retraite (1,8 %). La répartition de l'importance des raisons évoquées par les femmes diffère de celle des hommes ; nous reviendrons sur cette différence un peu plus loin. Précisons pour le moment que le nombre d'hommes de ce premier panel de l'EDTR qui poursuivaient toujours leur expérience de travailleur autonome (377 808) à la fin de la période d'observation le 31 décembre 1998 était plus élevé que le nombre de nouveaux travailleurs autonomes qui avaient interrompu leur expérience (344 396), alors que les femmes vivaient la situation opposée : 298 183 travailleuses autonomes avaient déjà mis fin à leur expérience tandis que 271 544 la poursuivaient toujours à la fin de 1998. Voilà donc une autre indication de la moindre longévité des expériences de travail autonome des femmes.

19. Plusieurs auteurs ont avancé qu'une meilleure conciliation des exigences de la vie familiale avec celles du travail était l'une des raisons principales du passage au travail autonome, notamment dans le cas des femmes (Boden, 1999 ; Caputo et Dolinsky, 1998 ; Carr, 1996). Une expérience décevante à ce chapitre qui entraînerait la sortie du travail autonome peut donc être considérée comme un échec.

TABLEAU 4  
**Répartition en pourcentage des raisons de la fin de la première  
 expérience de travail autonome (TA) des hommes et des femmes**

Raisons de la fin du TA ( <i>reand9</i> )	Hommes	Femmes	Total
Maladie ou autre incapacité	3,1	0,8	2,0
Raisons familiales	1,0	8,1	4,3
Études	7,3	7,0	7,2
Retraite	2,6	0,8	1,8
Reliées au travail	71,9	63,3	67,9
Autres raisons non précisées par l'EDTR	14,1	20,0	16,8
Total des cas de fin du TA	344 396	298 183	642 579
Pas de fin observée du TA	377 808	271 544	649 352
Grand total des cas	722 204	569 727	1 291 931

Source : Statistique Canada, données internes pondérées de l'EDTR, premier panel 1993-1998. Nous obtenons une répartition semblable des raisons pour les répondants du second panel de 1996 à 1998.

L'analyse de survie permet un examen plus poussé de la pérennité ou de la précarité du travail autonome selon la durée des expériences, leur contexte et les caractéristiques des personnes qui les entreprennent. Au tableau 5, nous présentons certaines statistiques des tables de survie, notamment les taux cumulés de survie de ces premières expériences de travail autonome entre 1993 et 1998 et nous distinguons dans chaque cas les taux des hommes et des femmes. L'analyse porte sur les 1 479 observations non pondérées de l'échantillon du premier panel de l'EDTR<sup>20</sup>. L'utilisation des données non pondérées s'imposait par le recours aux tests d'homogénéité ou d'égalité des strates étudiées, à savoir les tests de Wilcoxon et du *log-rank*. De plus, les contraintes imposées par le progiciel SAS dans le calcul des tables de survie ne permettent pas une utilisation adéquate des poids ou des valeurs de pondération des observations de la banque de données de l'EDTR<sup>21</sup>.

Pour simplifier la présentation, nous n'avons retenu dans le tableau 5 que les taux cumulés de survie pour certains des 72 mois de la période d'observation ; le graphique 1 en annexe présente les taux cumulés de survie pour chacun des

20. Ces 1 479 observations, 772 hommes et 707 femmes, une fois pondérées nous donnent les 1 291 931 personnes estimées du tableau 4 (722 204 hommes et 569 727 femmes) qui auraient eu une première expérience de travail autonome au Canada entre 1993 et 1998.

21. La procédure d'estimation des tables de survie de SAS ne permet que l'utilisation de fréquences en nombres entiers alors que les poids de l'EDTR sont en nombres décimaux.

72 mois de la période d'observation. On constate que la probabilité de survivre au sixième mois de l'expérience de travail autonome est un peu moins de 85 % et que, par conséquent, la probabilité d'interrompre l'expérience avant la fin de cet intervalle est de 15 %. Le taux cumulé de survie tombe à 71 % à la fin de la première année ou du douzième mois de l'expérience<sup>22</sup>, à moins de 50 % à la fin de la troisième année et à moins de 33 % à la fin de la sixième année. L'évolution des probabilités ou des taux cumulés de survie des hommes et des femmes de ce premier panel est toutefois différente. Ces dernières quittent plus rapidement le travail autonome, surtout à partir de la deuxième année de leur première expérience (voir aussi le graphique 1 en annexe). Les différences observées sont significatives selon les tests d'égalité entre les groupes de Wilcoxon ( $p = 0,0151$ ) et du *log-rank* ( $p = 0,0003$ )<sup>23</sup>.

Cette différence entre les taux de survie des hommes et des femmes est toutefois moins significative statistiquement que les différences observées entre d'autres groupes, comme on le verra plus loin. De plus, cet écart entre les taux de survie des hommes et des femmes aurait été encore moins important si nous avions choisi de tronquer les cas de sortie du travail autonome pour des raisons familiales, soit 4,3 % des raisons de fin d'emploi des répondants : à savoir pour s'occuper des enfants (0,7 %) ou de personnes âgées (2,1 %), ou à cause du déménagement de la famille (1,6 %). Dans le cas des expériences de travail autonome comme emploi principal, nous avons convenu que ces raisons familiales mettent en évidence les conditions de travail insatisfaisantes ou inadéquates de ce statut d'emploi (principal) pour répondre aux exigences de la famille. Ces raisons familiales comptent pour 8 % des raisons de fin d'emploi évoquées par les femmes, contre 1 % dans le cas des hommes, alors que le pourcentage des raisons associées au travail est de 63 % chez les femmes contre 72 % chez les hommes<sup>24</sup>. Dans cette perspective, la part de l'écart entre les taux cumulés de survie des hommes et des femmes expliquée par les raisons familiales pourrait être significative. Pour nous en assurer, nous

- 
22. Ce qui revient à dire que les personnes qui entreprenaient une première expérience de travail autonome comme emploi principal entre 1993 et 1998 avaient une probabilité de 29 % d'avoir abandonné leur expérience à la fin de la première année pour des raisons associées au travail, à leur situation personnelle ou familiale ou pour d'autres raisons non précisées. Ce taux est relativement proche du pourcentage moyen global des sorties annuelles du travail autonome pour toutes les raisons et pour la même période (tableau 2).
23. Rappelons que le test Wilcoxon accorde plus de poids aux différences des taux de survie des premières périodes, alors que le test *log-rank* donne le même poids à toutes les observations.
24. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les autres raisons non précisées par la banque de données de l'EDTR comptent pour 20 % des raisons de fin d'emploi des femmes, contre 14 % dans le cas des hommes (tableau 4). Il est possible que certaines de ces raisons puissent aussi être reliées à des contraintes familiales.

TABLEAU 5  
Taux cumulés de survie des nouveaux travailleurs autonomes de 1993-1998

Durée de la première expérience de TA en mois	Taux cumulés de survie (en %)		
	Total	Hommes	Femmes
	<i>n</i> = 1 479 incomplets = 237 (13,8 %)	<i>n</i> = 772	<i>n</i> = 707
06	84,8	86,0	83,6
12	71,5	72,6	70,3
18	63,5	65,3	61,5
24	56,5	59,7	53,1
30	52,4	56,1	48,2
36	47,4	52,2	42,0
42	44,0	49,7	37,5
48	42,1	47,4	36,1
54	38,6	45,0	30,6
60	37,6	44,2	29,3
66	36,0	43,2	27,0
72	32,6	39,9	23,9
	échecs = 49 % tronqués = 51 %	échecs = 45 % tronqués = 55 %	échecs = 54 % tronqués = 46 %

Note : Le taux cumulé de survie est la proportion du groupe original qui n'a pas encore quitté son expérience de travail autonome (emploi principal) au terme de chaque intervalle d'un mois mesuré par la variable *jobdur9*. On obtient ce taux pour un intervalle de temps (*t*) en multipliant la proportion du groupe original qui n'avait pas encore quitté le travail autonome à la fin de l'intervalle précédent (*t* - 1) par la proportion du groupe à risque qui n'a pas effectué la transition au cours de l'intervalle considéré (*t*). Le nombre d'observations tronquées de chaque intervalle affecte le taux cumulé de survie de cet intervalle en réduisant le groupe à risque de l'intervalle en question.

Source : Statistique Canada, données internes de l'EDTR, premier panel 1993-1998. Les taux de survie pour les 36 mois de la période d'observation du panel 2 (1996-1998) donnent des résultats très semblables.

avons repris notre analyse des transitions en retenant les raisons familiales comme cas tronqués pour obtenir une réduction non négligeable de l'écart entre les taux de survie des hommes et des femmes. Cet écart devient non significatif avec le test d'égalité de Wilcoxon ( $p = 0,155$ ) ou moins significatif avec le test *log-rank* ( $p = 0,026$ ). Il faudra donc tenir compte de ces observations sur la troncature lors des comparaisons des fonctions de survie des hommes et des femmes.

Nous avons également stratifié nos tables d'extinction du travail autonome en fonction de quelques autres variables sociodémographiques et économiques qui étaient apparues déterminantes dans le cadre d'une recherche antérieure (Najem

et Beaucage, 2002) sur les caractéristiques des travailleurs autonomes ayant abandonné rapidement leur expérience (moins d'une année) et ceux ayant connu une certaine pérennité (cinq années ou plus). Comme l'indique le tableau 6, le taux cumulé de survie augmente pour les travailleurs autonomes d'une cohorte d'âge plus élevé, sauf pour les 55 ans et plus dont la courbe de survie se situe entre celle des 15-34 ans et celle des 35-54 ans<sup>25</sup>. Les niveaux d'éducation postsecondaire sont aussi associés à des probabilités plus élevées de survie, notamment pour les diplômés universitaires, alors que ceux et celles qui n'ont pas complété leurs études secondaires ont des probabilités plus faibles de survivre dans le travail autonome. Le succès des diplômés du secondaire n'est toutefois pas beaucoup plus élevé que celui de ceux et celles qui n'ont pas obtenu ce diplôme.

Il semble donc que la longévité des expériences de travail autonome soit associée davantage à des personnes plus âgées et plus instruites, probablement dotées d'un bagage d'expériences plus nombreuses et plus variées et de ressources financières plus importantes. Cette longévité du travail autonome devrait également être influencée par la nature même des expériences de travail autonome. Le tableau 6 nous révèle que le taux cumulé de survie est plus élevé quand le travailleur autonome se consacre à temps plein à son entreprise et qu'il a les moyens d'embaucher des employés<sup>26</sup>. Toutefois, la durée du travail autonome ne semble pas être influencée par le fait que l'entreprise soit constituée en société, un résultat plutôt surprenant ; cela paraît même favoriser une probabilité de survie moindre que celle des entreprises non constituées en société, notamment dans le cas des entreprises sans aides rémunérés.

La probabilité de survie dans le travail autonome est également plus élevée lorsqu'on est établi dans les provinces plus prospères à l'ouest du Nouveau-Brunswick. Ces résultats, notamment les bonnes performances des travailleurs autonomes du Québec et des Prairies et les performances moins enviables de ceux des provinces de l'Atlantique, risquent fort de refléter la structure particulière des activités économiques de ces régions. En effet, les taux cumulés de survie selon le secteur d'activité économique indiquent que la pérennité du travail autonome est plus grande dans l'agriculture (relativement plus importante au Québec et dans les

25. Il s'agit ici du groupe d'âge de la personne au 31 décembre 1993, la première année de la période d'observation de six années. Notons que le travail autonome analysé ne concerne que les personnes de 16 ans et plus au moment des expériences étudiées.

26. Selon Statistique Canada, les travailleurs à temps plein sont ceux qui travaillent 30 heures et plus par semaine. Environ 30 % des emplois principaux des travailleurs autonomes de notre échantillon ont un horaire à temps partiel de moins de 30 heures par semaine.

TABLEAU 6  
**Taux de survie cumulés des nouveaux travailleurs autonomes de 1993-1998**  
**selon certaines variables sociodémographiques et économiques**  
**et selon la durée de l'expérience en mois**

Variables (n)	Taux de survie selon la durée de l'expérience en mois (%)						
	6	12	24	36	48	60	72
<b>Groupe d'âge en 1993 (1 479)</b>							
Moins de 15 ans (90)	52,7	50,0	27,7	9,6	–	–	–
15-34 ans (709)	84,2	67,3	52,3	42,6	37,9	34,3	30,4
35-54 ans (587)	89,9	80,5	65,0	55,5	50,1	45,1	36,2
55 ans et plus (93)	88,1	67,2	59,5	57,6	44,5	33,8	33,8
<b>Niveau d'éducation (1 449)</b>							
Secondaire non complété (307)	80,6	64,5	52,4	41,8	36,2	33,9	25,4
Diplôme secondaire (400)	79,6	64,8	52,5	45,3	41,3	36,3	32,6
Postsecondaire non universitaire (537)	90,1	76,8	59,5	50,2	43,6	40,2	35,3
Diplôme universitaire (205)	89,7	82,4	63,4	53,8	49,5	39,4	39,4
<b>Statut d'emploi (1 459)</b>							
Temps partiel (442)	81,8	69,3	49,7	38,2	32,5	25,7	22,3
Temps plein (1 017)	86,3	73,4	60,2	51,8	46,6	42,7	37,3
<b>Type d'entreprise de TA (1 479)</b>							
Constituée en société avec aide (140)	96,4	87,7	78,9	70,1	57,7	51,8	48,3
Constituée en société sans aide (239)	83,1	65,7	47,9	35,7	30,7	22,1	–
Non constituée en société avec aide (174)	90,2	81,4	70,0	64,7	61,5	53,3	53,3
Non constituée en société sans aide (926)	82,5	68,6	52,4	42,9	38,4	36,2	30,7
<b>Province (1 479)</b>							
Atlantique (340)	74,0	56,9	45,0	34,4	32,3	29,6	18,4
Québec (226)	87,5	73,2	60,1	52,2	49,0	46,0	39,4
Ontario (344)	86,5	75,4	57,5	49,8	44,9	40,8	39,2
Prairies (406)	88,8	77,6	62,4	52,2	45,3	39,1	34,3
Colombie-Britannique (163)	90,2	76,3	58,7	50,3	37,4	30,8	30,8
<b>Secteur d'activité (1 469)</b>							
Agriculture (85)	85,8	74,8	71,5	69,1	69,1	69,1	–
Autres primaires (82)	73,0	48,9	41,5	38,3	34,5	34,5	34,5
Transformation (82)	93,9	84,9	65,8	62,3	59,7	45,9	–
Construction (136)	84,4	69,9	54,6	49,2	42,6	42,6	42,6
Transport et communications (81)	92,4	84,3	71,0	64,6	56,0	45,3	32,4
Commerce de gros et de détail (239)	90,3	80,4	65,2	49,1	45,3	40,1	33,5
Finances et service aux entreprises (187)	91,4	78,6	59,7	51,0	45,0	41,6	41,6
Administration publique, éducation et santé (116)	87,0	72,5	57,7	47,6	40,3	31,4	–
Hébergement et services personnels (461)	78,2	63,4	47,5	36,7	30,4	26,4	21,6

Note : Les tests d'homogénéité de Wilcoxon et du *log-rank* indiquent des différences entre les strates des variables retenues à un seuil de signification inférieur à 0,0001, sauf pour la différence entre les taux de survie des temps pleins et des temps partiels où le test Wilcoxon donne un  $p = 0,0007$  et entre ceux des niveaux d'études où le test *log-rank* donne un  $p = 0,0012$ .

Source : Statistique Canada, données internes non pondérées du premier panel de l'EDTR, 1993-1998.

Prairies) et, à un degré moindre, dans les transports et les communications et dans le secteur de la transformation. Les expériences de travail autonome sont cependant plus précaires dans les autres activités du primaire (relativement importantes dans les provinces de l'Atlantique) et dans l'hébergement et les services personnels. Dans les autres secteurs étudiés, l'expérience semble se situer entre ces deux cas de figure plus extrêmes. À la fin de la troisième année d'expérience, la probabilité d'avoir déjà cessé d'être travailleur autonome est d'environ 50 % pour l'ensemble de l'échantillon, contre moins de 40 % dans l'agriculture, la transformation et les transports et les communications et plus de 60 % dans les autres secteurs primaires et dans l'hébergement et les services personnels.

Les résultats de cette analyse exploratoire soulignent l'importance des qualités de l'individu et de la spécificité de son contexte de production pour expliquer ses chances de prolonger son expérience de travail autonome. Il semble nécessaire que le travailleur autonome puisse offrir un bien ou un service recherché et qu'il ait les capacités et les moyens pour le produire et le vendre. Il est aussi probable que l'effet combiné de différents facteurs pourrait accroître ou atténuer leur effet respectif sur les chances de survie de l'entreprise du travailleur ou de la travailleuse autonome. Ainsi, étant donné que les femmes sont surreprésentées dans le travail à temps partiel par rapport aux hommes, la stratification de la fonction de survie du travail autonome selon le genre et le statut d'emploi temps plein / temps partiel devient intéressante. Elle révèle (données non reproduites dans le tableau 6) que les taux cumulés de survie des travailleurs autonomes à temps plein sont de loin les plus élevés, alors que ceux des travailleurs autonomes à temps partiel sont les plus faibles. Les taux de survie des travailleuses autonomes à temps plein et à temps partiel occupent une place intermédiaire, les taux de survie des travailleuses à temps plein étant à peine un peu plus élevés que ceux des travailleuses à temps partiel.

La fonction de survie du travail autonome au Canada que nous avons estimée pour la période 1993-1998 est très semblable à celle des petites entreprises canadiennes de l'étude de Baldwin *et al.* (2000) pour la période 1984-1994<sup>27</sup>. Elle se distingue toutefois de celle que nous propose Taylor (1999) pour la période 1991-1995 en Grande-Bretagne. Les probabilités de survie à la fin de la première année de 73 % et 70 % pour les travailleurs et travailleuses autonomes canadiens sont plus élevées que les probabilités de 59 % et 63 % calculées pour les travailleurs

27. Baldwin et ses collaborateurs obtiennent, dans l'ordre, les probabilités de survie suivantes à la fin de chacune des six premières années d'expérience des petites entreprises : 75 %, 59 %, 48 %, 40 %, 34 % et 30 %. La petite taille est définie par le premier tercile des nouvelles entreprises selon l'unité moyenne de main-d'œuvre. Les chercheurs utilisent le fichier de données du Programme de l'analyse longitudinale de l'emploi (PALE) de Statistique Canada.

et travailleuses autonomes britanniques. À la fin de la quatrième année, ces taux de survie des hommes et des femmes tombent à 47 % et 36 % au Canada et à 33 % et 31 % en Grande-Bretagne. L'écart entre ces deux fonctions de survie peut s'expliquer par la période d'observation moins favorable de la récession du début des années 1990 étudiée par Taylor et par certaines caractéristiques de son cadre méthodologique ; il ne se limite pas à la première expérience de travail autonome des individus et retient ainsi des expériences répétées de travail autonome, souvent dans des secteurs d'activité saisonniers.

Les autres travaux consultés n'utilisent pas les tables d'extinction de l'analyse longitudinale. Ils nous fournissent néanmoins des indications fort intéressantes sur les sorties du travail autonome pendant les premières années de l'expérience, bien que leur méthode entraîne souvent une sous-estimation de ces sorties : par exemple, en ne tenant pas compte des expériences de travail autonome de très courte durée (Evans et Leighton, 1989 ; Kuhn et Schuetze, 1998), en se limitant aux hommes « chefs de famille » d'un groupe d'âge particulier et œuvrant à l'extérieur du secteur de l'agriculture (Carrasco, 1999 ; Fairlie, 1999) ou en ne considérant que les sorties vers des statuts particuliers, notamment les emplois salariés (Fairlie, 1999). Essentiellement, il ressort de ces travaux que plus l'expérience du travail autonome se prolonge, plus la probabilité d'en sortir est réduite. Un constat semblable découle des fonctions de survie que nous avons estimées pour les travailleuses et travailleurs autonomes canadiens entre 1993 et 1998 et que Baldwin *et al.* (2000) ont calculé pour les nouvelles entreprises canadiennes entre 1984 et 1994.

Quant aux autres facteurs associés à la longévité du travail autonome examinés rapidement dans cette étude exploratoire, certains sont également retenus par les quelques travaux sur les entrées et les sorties du travail autonome que nous avons recensés. Si l'impact du capital humain sur la probabilité de transiter vers ce statut d'emploi est controversé (Carrasco, 1999 ; Evans et Leighton, 1989 ; Fairlie, 1999)<sup>28</sup>, son effet sur la durée du travail autonome semble plutôt positif, du moins pour les quelques chercheurs qui ont étudié cet aspect (Fairlie, 1999 ; Lin, Picot et Yates, 1999 ; Taylor, 1999). De plus, pour Taylor (1999), le secteur d'activité et la profession figureraient parmi les déterminants les plus importants de la durée des expériences de travail autonome. Pour des raisons méthodologiques, ses résultats sont toutefois difficilement comparables à ceux de notre étude. Les effets sur la durabilité des expériences des travailleurs autonomes du type de leur

---

28. L'importance du capital humain est généralement mesurée par le niveau de scolarité et l'âge ou l'expérience antérieure sur le marché du travail. On a constaté que les études transversales ne trouvaient pas de corrélation entre le niveau d'éducation et la propension au travail autonome, mais une corrélation positive entre ce statut d'emploi et l'âge jusqu'au milieu de la cinquantaine (Statistique Canada, 1997b).



entreprise (en société ou non, avec aide ou non) et de leur statut à temps plein ou à temps partiel n'ont pas été examinés dans les études recensées. Enfin, pour quelques auteurs (Fairlie, 1999 ; Taylor, 1999), la longévité du travail autonome est aussi favorisée par l'expérience d'entrepreneur des parents et par l'importance du capital financier à la disposition du travailleur autonome<sup>29</sup> ; deux variables qui n'ont pu être examinées dans notre étude, étant donné leur absence de la banque de données de l'EDTR.

Bien que les recherches sur les explications des sorties du travail autonome soient encore trop peu nombreuses, la comparaison des résultats que nous avons obtenus avec ceux des recherches plus nombreuses sur les facteurs explicatifs des transitions vers ce statut d'emploi révèle que les conditions favorables aux deux types de transition sont en grande partie différentes. Par exemple, comme nous l'avons déjà observé, si le niveau de scolarité n'a pas d'impact significatif sur la probabilité d'entrer dans le travail autonome, il semble être associé positivement à sa longévité. De même, l'expérience de travail autonome ou de gestion d'entreprise des parents favorise l'entrée de leurs enfants dans ce statut d'emploi et réduit leur probabilité d'en sortir (Fairlie, 1999). En revanche, l'expérience de périodes antérieures de chômage par le travailleur augmenterait à la fois ses transitions vers le travail autonome (Evans et Leighton, 1989) et ses chances d'en sortir relativement rapidement (Taylor, 1999)<sup>30</sup>.

La pénurie de travaux sur la pérennité des expériences du travail autonome et l'importance de la fonction de survie dans ce statut d'emploi pour la compréhension de sa croissance doivent nous inciter à poursuivre les recherches sur la signification et les explications du succès et de l'échec de ces expériences. Ces explications devraient prendre en considération les qualités ou les capacités de l'individu ainsi que le contexte économique et social dans lequel il intervient ; elles devraient également permettre de dégager des modèles différents pour les hommes et les femmes.

---

29. Pour Dunn et Holtz-Eakin (2000), l'expérience de travail autonome des parents, notamment celle du père, augmente considérablement la probabilité que leurs garçons deviennent des travailleurs autonomes. Les ressources financières des parents et des enfants jouent aussi un rôle positif, mais à un degré moindre. Fairlie (1999) obtient des résultats semblables.

30. Si c'est le cas, il n'est pas étonnant que l'impact d'indicateurs macroéconomiques de la conjoncture, comme le taux de chômage, soit beaucoup moins évident sur la propension au travail autonome, voire sur les probabilités d'entrée et de sortie de ce statut d'emploi (Lin, Picot et Yates, 1999).

## Conclusion

Nous pouvons tirer certaines conclusions intéressantes de la présente étude malgré sa nature essentiellement descriptive. En moyenne, entre 1993 et 1998, les données brutes sur les transitions des travailleurs autonomes canadiens révèlent qu'un peu plus de 30 % de ces derniers interrompent leur expérience chaque année, alors que le nombre des nouveaux arrivants correspond à moins de 30 % des effectifs. Ces sorties et ces entrées annuelles sont plus importantes chez les femmes que chez les hommes, dénotent une plus grande instabilité, voire précarité, de ces dernières dans ce statut d'emploi. Nous avons également été en mesure d'évaluer la diversité des statuts des personnes avant leur entrée ou après leur sortie du travail autonome. Les entrées dans le travail autonome semblaient provenir de situations souvent moins favorables que la destination des sorties, en majorité des emplois occupés toute l'année.

Globalement, mais surtout dans le cas des hommes, les transitions de sortie semblent plus influencées par la conjoncture économique. La reprise économique, qui s'accélère à partir du milieu des années 1990, favorise un accroissement des sorties du travail autonome et une stagnation des entrées dans ce statut d'emploi pour les hommes, lesquels représentent la grande majorité des travailleurs autonomes et de leurs transitions entre 1993 et 1998. Ces transitions vers et hors du travail autonome fournissent ainsi une explication de la baisse de l'importance globale du travail autonome pendant cette période comparativement à la hausse observée avec les données de l'EPA (Beaucage et Najem, 2002).

L'analyse plus fine des tables d'extinction des nouveaux travailleurs autonomes de la même période d'observation montre une chute rapide de la probabilité de survie pendant les 12 premiers mois de l'expérience, une chute qui se poursuit ensuite, mais à un rythme de moins en moins rapide. Cette chute du taux cumulé de survie dans le travail autonome est plus forte pour les femmes (surtout à partir de la deuxième année de l'expérience), pour les travailleurs autonomes plus jeunes, pour les moins instruits et pour ceux qui travaillent à temps partiel ou sans l'aide de salariés. Elle est en outre relativement plus importante dans les secteurs primaires autres que l'agriculture et dans l'hébergement et les services personnels.

Cette étude exploratoire des transitions des travailleurs et des travailleuses autonomes canadiens met en évidence l'importance des entrées et des sorties du travail autonome et une partie de sa dynamique complexe. En effet, nous nous sommes limités ici à la première expérience de travail autonome et à une première transition (sortie) pendant une période déterminée. L'examen des autres situations et des autres transitions de ces personnes sur le marché du travail ou à l'extérieur du marché du travail nous fournirait certainement un portrait plus complet du travail autonome. Par exemple, est-ce qu'une partie importante des travailleurs autonomes qui quittent de façon précoce (après quelques mois) leur statut d'emploi vont y

revenir éventuellement et mieux y réussir à cause de l'expérience acquise (Evans et Leighton, 1989) ? Une partie de ces départs précoces ne pourrait-elle pas être temporaire et s'expliquer par le caractère saisonnier de certaines activités, notamment dans les secteurs primaires autres que l'agriculture<sup>31</sup> ? Des questions auxquelles une analyse des tables à extinctions multiples permettrait de trouver des réponses précises.

Enfin, la présente étude illustre la complexité des explications de la pérennité ou de la précarité du travail autonome et, ainsi, toute la pertinence de notre position de départ, à savoir que l'importance du travail autonome doit s'expliquer autant par l'attrait qu'il exerce sur les travailleurs que par les facteurs qui les incitent à conserver ce statut d'emploi (Dolinsky, Caputo et Pasumarty, 1994 ; Lin, Picot et Yates, 1999). Une des questions fondamentales concerne donc la détermination et l'évaluation de l'importance relative des facteurs explicatifs de la pérennité ou de la précarité du travail autonome : l'impact des facteurs associés aux caractéristiques ou aux qualités d'entrepreneur des individus par rapport à celui des facteurs associés au contexte particulier du secteur d'activité, notamment à la conjoncture économique qui y prévaut. L'évaluation de l'effet de ces facteurs sur la probabilité de poursuivre ou non l'expérience du travail autonome serait une piste de recherche à privilégier. Étant donné que plusieurs de ces facteurs varient eux-mêmes dans le temps, le modèle de régression semi-paramétrique à risques proportionnels de Cox devrait être utilisé pour une analyse longitudinale de l'effet de ces facteurs sur la fonction de transition des nouveaux travailleurs autonomes canadiens dans les années 1990. Le modèle retenu devrait également être différent pour les hommes et les femmes.

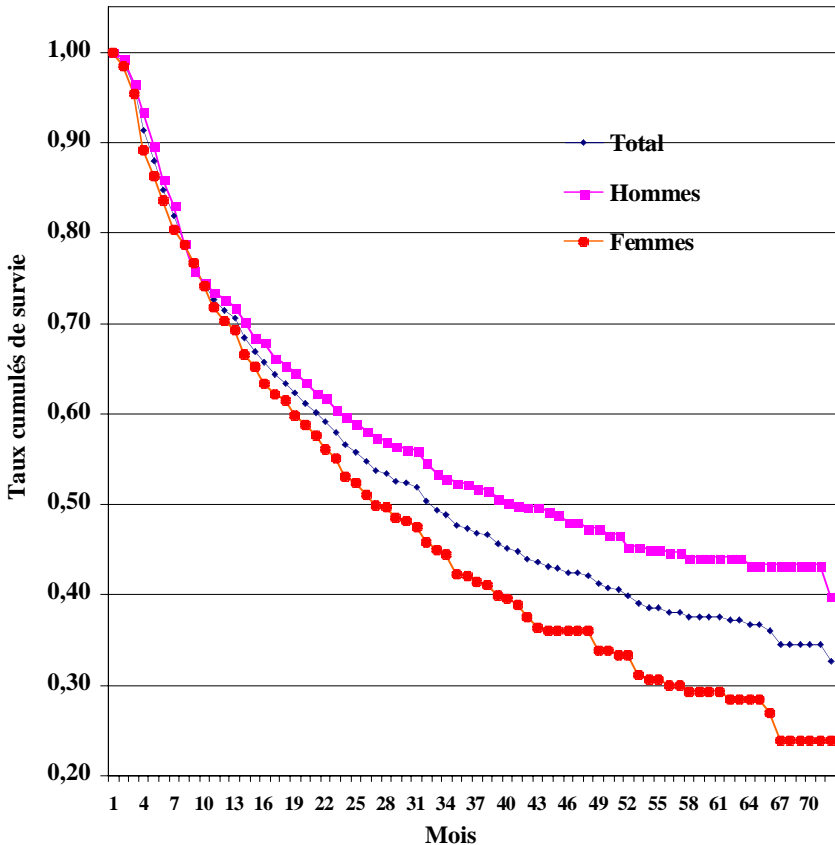
---

31. Parmi les raisons de fin d'emploi associées au travail, la plus importante est justement son caractère saisonnier : 12,5 % de toutes les raisons avancées ou 18,3 % des raisons associées au travail. La question qui demeure est de savoir si, dans ce cas, on quitte temporairement ou de façon indéterminée ce statut d'emploi.

## ANNEXE

## GRAPHIQUE I

## Taux cumulés de survie dans le travail autonome



## Bibliographie

- ARONSON, R. (1991), *Self-employment: A Labor Market Perspective*, Ithaca, n° 4, ILR Press, p. 156.
- BALDWIN, J., L. BIAN, R. DUPUY et G. GELLATLY (2000), « Taux d'échec des nouvelles entreprises canadiennes : nouvelles perspectives sur les entrées et les sorties », Document 61-526-XPF, Ottawa, Statistique Canada, février, p. 127.
- BEAUCAGE, A. et R. LÉGARÉ (2000), « Le travail autonome : le choix d'une façon de vivre ou un moyen pour survivre ? », dans *Nouvelles formes d'emploi et diversification*

Revue internationale P.M.E., vol. 17, n° 1, 2004

© 2004 – Presses de l'Université du Québec

Édifice Le Delta I, 2875, boul. Laurier, bureau 450, Sainte-Foy, Québec G1V 2M2 • Tél. : (418) 657-4399 – www.puq.ca

Tiré de : *Revue internationale P.M.E.*, vol. 17, n° 1, sous la direction de Pierre-André Julien • PME1701N  
Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

*de la main-d'œuvre : défis et enjeux pour les relations industrielles*, C. Bernier et al. (dir.), Sélection de textes du 36<sup>e</sup> Congrès annuel de l'Association canadienne des relations industrielles, Québec, ACRI/CIRA, p. 69-85.

- BEAUCAGE, A. et E. NAJEM (2002), « La croissance du travail autonome au Canada : une comparaison des données de l'EPA et de l'EDTR », *Document de recherche 2002-4*, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, Département de relations industrielles, novembre, p. 18.
- BODEN, R.J. Jr (1999), « Flexible working hours, family responsibilities and female self-employment : gender differences in self-employment selection », *The American Journal of Economics and Sociology*, vol. 58, n<sup>o</sup> 1, janvier, p. 71-83.
- CAPUTO, R.K et A. DOLINSKY (1998), « Women's choice to pursue self-employment : The role of financial and human capital of household members », *Journal of Small Business Management*, vol. 36, n<sup>o</sup> 3, p. 8-17.
- CARR, D. (1996), « Two paths to self-employment ? Women's and men's self-employment in the United States, 1980 », *Work and Occupations*, vol. 23, n<sup>o</sup> 1, p. 26-53.
- CARRASCO, R. (1999), « Transition to and from self-employment in Spain : an empirical analysis », *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, vol. 61, n<sup>o</sup> 3, p. 315-341.
- COHEN, G.L. (1996), « L'entrepreneuriat au féminin », *L'emploi et le revenu en perspective*, Ottawa, Statistique Canada, catalogue n<sup>o</sup> 75-001 – XPF, vol. 8, n<sup>o</sup> 1, printemps, p. 25-31.
- DAGENAIS, L.F. (1998), *Travail éclaté : protection sociale et égalité*, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, études et documents de recherche sur les droits et libertés, n<sup>o</sup> 7, Cowansville, Les éditions Yvon Blais, p. 233.
- DANA, L.-P. (1997), « The origins of self-employment in ethno-cultural communities : distinguishing between orthodox entrepreneurship and reactionary enterprise », *Revue canadienne des sciences de l'administration*, vol. 14, n<sup>o</sup> 1, p. 52-68.
- DOLINSKY, A.L., R.K. CAPUTO et K. PASUMARTY (1994) « Long-term entrepreneurship patterns : a national study of black and white female entry and stayer status differences », *Journal of Small Business Management*, vol. 32, n<sup>o</sup> 1, janvier, p. 18-26.
- DUNN, T. et D. HOLTZ-EAKIN (2000), « Financial capital, human capital, and the transition to self-employment : evidence from intergenerational links », *Journal of Labor Economics*, vol. 18, n<sup>o</sup> 2, p. 282-305.
- EVANS, D.S. et L. LEIGHTON (1989), « Some empirical aspects of entrepreneurship », *American Economic Review*, vol. 79, n<sup>o</sup> 3, p. 519-535.
- FAIRLIE, R.W. (1999), « The absence of African-American owned business : an analysis of the dynamics of self-employment », *Journal of Labor Economics*, vol. 17, n<sup>o</sup> 1, p. 80-108.
- KUHN, P.J. et H.J. SCHUETZE (1998), « The self-employment dynamics of men and women in Canada : 1982-1995 », Cahier de recherche, Hamilton, McMaster University, novembre, p. 34.

Revue internationale P.M.E., vol. 17, n<sup>o</sup> 1, 2004

- LÉVESQUE, I. et S. FRANKLIN (2000), « Pondérations longitudinale et transversale de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : année de référence 1997 », Document 75F0002MIF-00004, Ottawa, Statistique Canada, août, p. 52
- LIN, Z., G. PICOT et J. YATES (1999), « Dynamique de la création et de la disparition d'emplois autonomes au Canada », Document de recherche n° 134, mars, Ottawa, Statistique Canada, p. 29.
- LINDER, M. (1992), *Farewell to the Self-Employed*, New York, Greenwood Press, p. 191.
- MANSER, M. et G. PICOT (1999), « Rôle du travail indépendant dans la création d'emplois au Canada et aux États-Unis », *L'observateur économique canadien*, n° 11-010-XPB au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, mars, p. 3.1-3.17.
- NAJEM, E. et A. BEAUCAGE (2002), « Les conditions de pérennité du travail autonome », dans *Repenser les institutions pour le travail et l'emploi / Rethinking Institutions for Work and Employment*, Québec, Presses de l'Université Laval, mai, p. 103-122.
- OCDE (2000) « La renaissance partielle de l'emploi indépendant », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, chapitre 5, Paris, juin, p. 165-212.
- PICOT, G. et A. HEISZ (2000), « Le marché du travail des années 1990 », Document de recherche 11F0019MPE n° 148, Ottawa, Statistique Canada, Direction des études analytiques, avril, p. 42.
- ROY, G. (1997), *Diagnostic sur le travail autonome*, Version synthèse, Québec, Gouvernement du Québec, Emploi-Québec, p. 81.
- SIMPSON, W. et R. SPOULE (1998), « Analyse économétrique du travail autonome au Canada au moyen de l'EDTR », Série des documents de recherche de l'EDTR, n° 98-16, Ottawa, Statistique Canada, p. 31.
- STATISTIQUE CANADA (1997a), *La dynamique du travail et du revenu. Guide de l'utilisateur des microdonnées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, n° 75M0001GPF au catalogue, Ottawa, septembre, p. 245.
- STATISTIQUE CANADA (1997b), « Les travailleurs indépendants », *Le point sur la population active*, vol. 1, n° 3, Division des enquêtes des ménages et du travail, n° 71-005-XPB au catalogue, Ottawa, automne, p. 55.
- STATISTIQUE CANADA (2001), *Guide de l'Enquête sur la population active*, révisé février 2001, n° 71-543 GIF au catalogue. Disponible sur Internet : <www.statcan.ca>.
- STEINMETZ, G. et E.O. WRIGHT (1989), « The fall and rise of the petty bourgeoisie : changing patterns of self-employment in the post-war United-States », *American Journal of Sociology*, vol. 94, n° 3, p. 937-1018.
- TABACHNICK, B.G. et L.S. FIDELL (2001), *Using Multivariate Statistics*, 4<sup>e</sup> édition, Boston, Allyn and Bacon, chapitre 15 « Survival / Failure Analysis », p. 772-836.
- TAYLOR, M.P. (1999), « Survival of the fittest ? An analysis of self-employment duration in Britain », *The Economic Journal*, vol. 109, n° 454, p. C140-C155.